

PELLENNEC Yves

Naissance : 8 juin 1913 - Trégarantec (29) Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943

Résistance : D.F

Unité : <u>F.F.I Lesneven</u> / <u>C1</u> Secteur(s) d'action : Lesneven Arrêté, Torturé, Déporté

Décès: 27 novembre 1976 - Brest (29)

Yves Joseph Marie Pellennec s'engage volontairement dans la Marine nationale en 1928. Il fait l'École des apprentis marins sur l'*Armorique* et enquille sur une carrière de fusiliers marins. Dans les années 1930, il est quartier-maître fusilier sur le *Béan, Jean-Bart, Armorique, Chacal* et *Montcalm*. Entre temps, Yves Pellennec épouse la tailleuse Marie Berder (1913-1985), le 10 juillet 1934 à Plouguerneau et de cette union naîtront quatre enfants. Toujours en poste à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, il n'est pas fait prisonnier et continue de servir la Marine en zone libre. Après l'invasion de celle-ci à la fin de l'année 1942 par les Allemands, il est mis en congés d'Armistice en juillet 1943. L'ancien marin se retire alors au 2 rue Duguesclin à Lesneven et y retrouve une activité professionnelle, comme moniteur d'éducation physique dans les écoles de Lesneven et Le Folgoët.

En novembre 1943, l'idée d'un débarquement est persistante depuis des mois. Dans un objectif de parvenir à regrouper des patriotes volontaires pour se battre le moment venu, Yves Pellennec est contacté par la résistance locale qui cherche des anciens militaires pour encadrer les jeunes recrues. Il adhère de fait au mouvement Défense de la France (D.F) du canton de Lesneven sous les ordres d'Aimé Tallec. Désigné comme instructeur, outre cette mission, lui est également confié le recrutement. Ce qu'il ne tarde pas à faire, comme par exemple avec l'incorporation d'André Guéguen et de Joseph Foricher en décembre 1943. Au mois de mars 1944, des armes sont acheminées dans la région de Lesneven. L'instruction débute alors à Saint-Méen pour les Forces françaises de l'intérieur (F.F.I) de Lesneven.

Les activités clandestines de la famille Riou, d'<u>Yves Corre</u> et d'Yves Péllennec ne semblent pas passer inaperçues à Lesneven. Ces résistants sont victimes d'une dénonciation à la Geheime Feldpolizei (G.F.P) de Brest, rue Jean Jaurès. L'information est ensuite transmise au Kommando de chasse I.C 343, basé à Landerneau. Ce service, de traque et de répression de l'armée allemande contre les activités de la résistance, missionne le 2 juin 1944 les supplétifs français Gabriel Poquet et Jean Corre de mener l'enquête. Ils ont pour objectif d'authentifier les informations et si possible, d'en obtenir d'avantage. Les deux collaborateurs optent pour l'infiltration et se rendent à Lesneven, le jour même en moto, munis de brassards F.F.I et de journaux clandestins provenant d'arrestations antérieures.

Dans l'après-midi ils contactent facilement la famille Riou, établie au 29 rue du Folgoët. Convaincants dans leurs rôles de *résistants*, les deux hommes parviennent à gagner la confiance d'Éliane et <u>Simone Riou</u> qui les introduisent au domicile familiale. La discussion tourne autour de la Résistance, confirmant aux deux supplétifs l'implication de la famille Riou, puis d'<u>Yves Corre</u>, dans la résistance locale.

L'entretien ne dure pas, les agents Poquet et Corre retournent faire leur rapport à Landerneau. Après leur départ, les filles sont envoyées par <u>Jean Riou</u> auprès d'<u>Aimé Talec</u> à Ploudaniel et d'<u>Henriette Berder</u> à Lanarvily. Le premier est absent et n'est donc pas informé de cette visite. Quant à madame Berder, elle trouve cela suspect et préconise à la famille Riou de se mettre au vert. Dans la soirée, <u>Yves Corre</u> vient manger chez les Riou puis rentre à son domicile.

De leur côté, Jean Corre et Gabriel Poquet, une fois revenus à Landerneau, confirment les renseignements donnés par le G.P.F de Brest et ajoutent d'autres éléments à charge. L'officier Schaad en réfère alors à son supérieur, qui décide d'une rafle le soir même. Les troupes dînent et l'expédition part en direction de Lesneven.

Le 3 juin vers 2h00 du matin, des perquisitions et arrestations sont effectuées chez plusieurs résistants de Lesneven, dont la famille Riou. Les différents prisonniers sont amenés dans le commerce Riou pour des interrogatoires musclés. La famille Riou subit elle aussi les violences, principalement Éliane et Jean Riou. Les allemands simulent, au moins deux fois, des préparatifs d'exécution sommaire des résistants présents afin de soutirer des informations. Au fil des menaces, intimidations et violences, des noms sont obtenus auprès des prisonniers. D'autres arrestations sont alors effectuées dans la nuit. Au total, ce sont 14 personnes qui sont appréhendées cette nuit là dans le canton. En plus d'Éliane, Simone, Gabrielle et Jean de la famille Riou, il faut ajouter : Joseph Aballéa, Yves Corre, Joseph Foricher, Joseph Garnier, André Guéguen, François Guéguen, Pierre Loaëc, Léon Moal, Yves Péllennec et Aimé Talec. Au petit matin, les prisonniers sont ramenés au manoir Colleville à Landerneau. Dans la cour, les interrogatoires violents reprennent et durent une bonne partie de la journée.

Joseph Aballéa détaille cette rude journée

Aimé Talec, à peine conscient, subit de nouvelles brutalités ; il perd de nouveau conscience ; nos tortionnaires le sortent plusieurs fois, avec peine, de son évanouissement à grands seaux d'eau. Puis vient le tour d'Yves Péllennec qui est allongé dans la cour. Nous assistons impuissants à ce spectacle en attendant d'en être les victimes. À chaque instant, il est question de nous fusiller tous. Nous passons ainsi la journée dans cette cour, sous bonne surveillance et dans la hantise de la suite... Journée de cauchemar : notre vie ne semble tenir qu'à un fil.

Il est ensuite transféré à la prison de Pontaniou à Brest puis vers la mi juin au camp Marguerite à Rennes. Le débarquement en Normandie et l'avance des troupes Alliés vers Rennes forcent les allemands à rassembler tous les détenus, du camp Marguerite et de la prison Jacques Cartier, dans deux convois à destination de Belfort en prévision de leur déportation.

Résistants de l'arrondissement de Brest arrivant au K.L Natzweiler le 26 août 1944 :

- CORRE Yves (Dachau, Allach et Melk) □
- GANDIN Claude (Dachau et Allach) □
- <u>LE BRAS Eugène</u> (Dachau, Allach, Haslach et Dautmergen)
- <u>LE GALL Jean</u> (Dachau et Flossenbürg) □
- <u>LUSVEN Joseph</u> (Dachau, Neuengamme et Meppen-Versen) []
- MOAL Léon (Dachau et Neuengamme)
- MOUDEN Joseph (Dachau et Neuengamme)
- PELLENNEC Yves
- PROVOSTIC Henri (Dachau et Melk)
- RIOU Jean (Dachau) □

Au KL Natzweiler, lui est attribué le matricule 24009. Il passe ensuite par les camps de Dachau, d'Allach, Neuengamme, Ladelund et Meppen-Versen. Son état de santé est précaire, il est alors parqué dans le "mouroir" de Sandbostel. Il est finalement libéré par l'avance des alliés, le 29 avril 1945 et rapatrié en France en juin 1945.

Après la guerre, la famille s'installe à Brest, en baraque dans le quartier du Bouguen-Est avant de poser ses valises à Lambézellec. Réformé à 120% suite à sa déportation, Yves Pellennec poursuit néanmoins sa carrière dans la Marine. Il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1948 et promu Officier en 1962. Il obtiendra également de l'avancement de grade en 1946 ainsi que la médaille Militaire et la Croix de Guerre 1939-1945.

Publiée le mardi 22 juin 2021, par Gildas Priol, mise à jour dimanche 2 juin 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (<u>3E460</u>) et fonds Joël Le Bras copies des dépositions d'Herbert Schaad, Jean Corre et Gabriel Poquet en septembre 1944 (153 S 12).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance d'Yves Pellennec (1622 W 60).
- Archives nationales françaises, base Léonore, dossier de titulaire de l'Ordre de la Légion d'honneur d'Yves Pellennec.
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation, registre des déportés arrivés le 26 août 1944 en provenance de Belfort (<u>I.273</u>).
- La Dépêche de Brest, éditions du 4 août 1934 et 11 février 1935.
- BOHN Roland, Chronique d'hier-Tome 1 La vie du Léon 1939-1945, à compte d'auteur, 1993.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant d'Yves Pellennec (GR16P463908) Non consulté à ce jour.
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel de déporté d'Yves Pellennec (AC21P656892) Non consulté à ce jour.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - https://www.resistance-brest.net